



Registre Communal des personnes vulnérables

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Ce registre de solidarité est un dispositif mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Durtal a mis en place un dispositif permettant de s'inscrire sur le registre communal des personnes fragiles et isolées.

Le décret n°2004-926 du 1er septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées. Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'évènement exceptionnel : canicule, grands froids, ...

Ce registre est confidentiel, déclaré à la CNIL, il ne pourra être consulté que par un nombre restreint de professionnels du CCAS soumis au secret professionnel.

Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif.

L'inscription peut se faire en retournant au CCAS la version papier de ce formulaire dûment complété disponible en mairie ou par mail : formulaire à télécharger sur le site de la ville

L'inscription se fait sur une base volontaire et peut être annulée en tout temps sur simple demande écrite adressée au CCAS. Les liens familiaux de proximité et de voisinage doivent néanmoins être privilégiés.

Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne. Signalez-vous ou signalez cette personne en complétant ce document à adresser au :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3, rue de la Mairie, 49430 Durtal – 02.41.76.19.05 – population@ville-durtal.fr

Vous êtes :

- Personne de plus de 70 ans
- Personne adulte handicapée
- Vulnérable
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail

DEMANDEUR (Tierce personne)

Nom : _____

Prénom : _____

Lien de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

N° téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Vivez-vous :

- Seul(e)
- En couple
- En famille

Avez-vous des enfants :

- Oui
- Non

Si oui,

- A proximité
- Eloignés

Recevez-vous des visites à domicile :

- Tous les jours
- Une ou plusieurs fois par semaine
- Moins souvent

Coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ N° téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Qualité : _____

Coordonnées des personnes ou organismes intervenant à domicile :

- Aide à domicile Nom : _____ Tel : _____
- Médecin traitant : Nom : _____ Tel : _____
- Infirmier à domicile : Nom : _____ Tel : _____
- Portage des repas : Oui Non

Durtal, le ____ / ____ / ____

Signature :

Le DEMANDEUR reconnaît avoir l'accord de la personne inscrite au registre communal des personnes vulnérables

- Ces données nominatives ne peuvent être consultées que par les agents chargés de la mise en œuvre de ce registre. Elles seront également transmises au Préfet et le cas échéant, aux services sociaux et sanitaires chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.
- Les informations communiquées demeurent confidentielles. Pour tous changements ou modifications, merci de bien vouloir prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale.
- Toute personne inscrite au registre communal des personnes fragiles ou isolées peut obtenir sa radiation du registre, à tout moment, sur simple demande.